

<https://ricochets.cc/Proposition-de-loi-securite-globale-4239.html>



Proposition de loi 'sécurité globale'

- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 2 novembre 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Cette proposition de loi sera examinée en commission, à partir du 17.11 en assemblée nationale plénière



N° 3452

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 20 octobre 2020.

PROPOSITION DE LOI

relative à la sécurité globale,

(Renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par Mesdames et Messieurs

Jean-Michel FAUVERGUE, Alice THOUROT, Christophe CASTANER, Olivier BECHT, Yael BRAUN-PIVET, Pacôme RUPIN, des membres du groupe La République en Marche et apparentés⁽¹⁾ et les membres du groupe Agir ensemble⁽²⁾,

députés.

Ses Objectifs (entre autres) :

- ▶ Floutage des vidéos de policiers
- ▶ Surveillance des citoyens, y compris par des drones équipés de caméras

Avec les restrictions envisagées sur les vidéos citoyennes de la police, il n'y aurait pas eu :

- ▶ d'affaire Benalla
- ▶ d'affaire du Burger King
- ▶ d'image de croche pieds de policiers...

Le but : cacher les violences policières plutôt qu'y mettre fin.

Article 24

- I. – Le paragraphe 3 du chapitre IV de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse est complété par un article 35 *quinquies* ainsi rédigé :
 - « Art. 35 quinquies. – Est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende le fait de diffuser, par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support, dans le but qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique, l'image du visage ou tout autre élément d'identification d'un fonctionnaire de la police nationale ou d'un militaire de la gendarmerie nationale lorsqu'il agit dans le cadre d'une opération de police. »

Par contre, la surveillance des citoyens est ouverte, « pour l'information du public », par les caméras individuelles des policiers, par des drones...

- ▶ la protection de la vie privée des individus n'est pas garantie
- ▶ la surveillance de masse n'est pas exclue

Proposition de loi 'sécurité globale'

⑪ « Art. L. 242-5. – Dans l'exercice de leurs missions de prévention des atteintes à la sûreté de l'État, la défense ou la sécurité publique et de prévention, de recherche, de constatation ou de poursuite des infractions pénales, les services de l'État concourant à la sécurité intérieure et à la défense nationale peuvent procéder, au moyen de caméras installées sur des

– 28 –

aéronefs, à la captation, l'enregistrement et la transmission d'images aux fins d'assurer :

- ⑫ « 1° La sécurité des rassemblements de personnes sur la voie publique ou dans les lieux ouverts au public, lorsque les circonstances font craindre des troubles graves à l'ordre public, ainsi que l'appui des personnels au sol en vue de maintenir ou de rétablir l'ordre public ;
- ⑬ « 2° La prévention d'actes de terrorisme ;
- ⑭ « 3° Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves ;
- ⑮ « 4° La protection des bâtiments et installations publics et de leurs abords ;
- ⑯ « 5° La sauvegarde des installations utiles à la défense nationale ;
- ⑰ « 6° La régulation des flux de transport ;
- ⑱ « 7° La surveillance des littoraux et des zones frontalières ;
- ⑲ « 8° Le secours aux personnes ;
- ⑳ « 9° La formation et la pédagogie des agents.

Aucune garantie, dans la Proposition de Loi Fauvergue, que les images ne soient pas traitées par des logiciels de reconnaissance faciale. Ce qui s'apparenterait à de la #surveillance de masse, à laquelle Amnesty International s'oppose :

[Texte d'amnesty international](#)

La PPLFauvergue pourrait passer très vite : le gouvernement a engagé la procédure accélérée. Au déconfinement, on ne pourra plus filmer librement la police, mais celle-ci pourra nous filmer, et recourir à des drones équipés de caméras dans pratiquement tous les contextes ?

Post-scriptum :

Retrouvez l'ensemble de ce texte :

<https://twitter.com/asimpere/status/1322104852575592454?s=20>